

# PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS | EXTRA-SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

CRAPONNE-SUR-ARZON / JULLIANGES

ANNÉE 2024/2025



<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
A) Présentation du centre social.....	3
B) Les accueils à destination des enfants de 3/11 ans gérés par le centre social .....	3
<b>II. Présentation du service périscolaire</b> .....	<b>3</b>
A) L'accueil de loisirs périscolaire, un découpage en 3 temps .....	3
B) Objectifs de l'accueil périscolaire .....	4
C) L'apprentissage de la vie en collectivité : .....	6
D) Composition de l'équipe d'encadrement : .....	7
<b>III- Présentation de l'accueil de loisirs extra-scolaire et mercredis</b> .....	<b>8</b>
A) L'accueil de loisirs extra-scolaire : un service à destination des familles .....	8
B) Déroulement de la journée.....	8
<b>IV- Valeurs et objectifs portés par les accueils extra et périscolaire</b> .....	<b>10</b>
A) Le rythme de l'enfant .....	10
B) Un droit aux loisirs de qualité.....	10
C) Être acteur de ses loisirs.....	11
<b>Conclusion</b> .....	<b>11</b>

## I. INTRODUCTION

### A) Présentation du centre social

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Craponne-sur-Arzon est au service de tous les habitants. Il accompagne les personnes de tous âges et de toutes situations (enfants, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap) dans leurs démarches et leurs projets.

Le CCAS propose de nombreuses actions :

- En matière de solidarité : secours financiers, prêts, domiciliation...
- En matière d'animations : accueil de loisirs, activités pour tous les âges, soutien aux familles...
- En partenariats avec d'autres organismes pour compléter son offre et l'adapter aux besoins de chacun.

Pour mener à bien ses missions, le CCAS propose un lieu de vie et d'échanges ouvert à tous au travers du Cyprès – Centre social. Ce dernier abrite donc des activités pour les enfants, les jeunes et les adultes, ainsi que des projets éducatifs adaptés. De ce fait, le CCAS et le Cyprès font partie du réseau d'acteurs au cœur de la vie sociale de Craponne-sur-Arzon et se chargent de l'animer avec, pour missions, d'améliorer le quotidien de tous les habitants et de favoriser le lien social.

### B) Les accueils à destination des enfants de 3/11 ans gérés par le centre social

Le Cyprès – Centre social gère deux types d'accueils à destination des enfants de 3 à 11 ans. D'une part, se trouve l'accueil périscolaire de trois écoles :

- L'école maternelle de Craponne-sur-Arzon, qui compte 37 enfants, qui peuvent être accueillis dans les locaux de l'école ;
  - L'école publique élémentaire de Craponne-sur-Arzon qui compte 47 enfants, qui peuvent être accueillis dans les locaux de l'école ;
  - L'école Publique primaire de Julliangues comptant 41 enfants, qui peuvent être accueillis dans les locaux de l'école.
- Accueil du mercredi : l'accueil se fait dans les locaux du centre social : 8 enfants de – 6 ans et 12 enfants de 6-11 ans accueillis

D'autre part, existe l'accueil de loisirs extra-scolaire :

- En période de vacances scolaires, hormis celles de de fin d'année : Il peut accueillir 16 enfants entre 2 ans ½ (si scolarisés) et 5 ans ; et 24 enfants de 6 à 11 ans (possibilité d'accueil après 11 ans pour les enfants en situation de handicap).

## II. Présentation du service périscolaire

### A) L'accueil de loisirs périscolaire, un découpage en 3 temps

Le service périscolaire accueille les enfants sur 3 plages horaires :

École de Julliangues :	Écoles de Craponne/Arzon :
- 7h30 à 8h50	- 7h30 à 8h20
- 12h15 à 13h35	- 11h30 à 13h20
- 16h30 à 18h	- 16h30 à 18h

Conformément à la réglementation en vigueur, durant ces temps d'accueils, le taux d'encadrement est, à minima, le suivant :

- 1 animateur pour 10 enfants de -6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de + 6 ans

## **B) Objectifs de l'accueil périscolaire**

Le service périscolaire répond à différents objectifs globaux et spécifiques en fonction des temps d'accueil.

Tout d'abord, il répond au besoin de mode de garde des familles, notamment pour les parents qui travaillent. Afin de permettre une grande souplesse pour les parents, les enfants peuvent fréquenter le service périscolaire, dès le dossier d'inscription rempli, sans avoir à spécifier les plages horaires de fréquentation. De fait, le service périscolaire est en libre accès sur les temps de matins et soirs, sans inscription préalable. Pour le temps du repas, l'inscription à la cantine doit se faire sur la plateforme mise en place par l'agglomération du Puy-en-Velay (écoles Craponne) ou via le cahier de liaison (école de Jullianges). Lors de ces temps, les enfants sont encadrés par une équipe d'animation soucieuse de faire de ces moments des temps conviviaux, ludiques, et à la fois éducatifs.

Le second objectif de l'accueil périscolaire est donc de permettre aux enfants de vivre des temps de détente, avant ou après le temps scolaire, tout en ayant une visée éducative.

### **Les objectifs liés au temps du matin :**

Lors du temps du matin, les enfants arrivent de façon échelonnée. Pour les enfants n'ayant pas eu le temps de prendre leur petit-déjeuner à la maison, ils peuvent le prendre dans la salle d'accueil périscolaire, celui-ci doit être fourni par les familles.

Le temps du matin est également un temps d'accueil, d'accompagnement à la séparation si cela est nécessaire, et de transmissions d'informations entre les familles et l'équipe d'animation. Cela est primordial pour qu'un lien de confiance puisse s'établir entre les familles et l'équipe.

L'équipe veille particulièrement à ce que l'enfant se sente en sécurité et accueilli dès son arrivée dans les locaux. Ce temps du matin se veut un temps de détente et de loisirs. Les enfants peuvent choisir de faire un jeu de société, lire un livre, faire des constructions... en jouant de façon autonome, avec d'autres enfants, ou un animateur. Lorsque le temps le permet, les enfants ont également un temps de jeu en extérieur (jeux sportifs, jeux libres, jeux collectifs proposés par l'équipe d'animation).

Ces différents temps de jeu visent à apprendre à l'enfant à faire des choix : choix de comment il souhaite organiser son temps libre, choix du type de jeu qu'il souhaite faire, tout en apprenant à être en collectivité. Cela implique de devoir parfois partager, de respecter les règles énoncées par les jeux, et de respecter le matériel mis à disposition.

Les enfants sont amenés à ranger les jeux après leur utilisation, à signaler lorsqu'un jeu est en mauvais état ou qu'il y a eu de la casse. Le but est de les responsabiliser, et de les sensibiliser à l'importance du respect des autres et du matériel.

### **Les objectifs du temps méridien :**

Il s'agit d'un moment clé de la journée. Le temps du midi est découpé en deux temps : un temps de jeu, de « défoulement » ; et un temps de repas.

Ainsi, le jeu est important dans ce temps méridien. Il permet aux enfants de répondre à leur besoin d'exercice physique et de détente après le temps d'apprentissage en classe, et en amont de celui-ci. Du matériel est mis à disposition des enfants : draisiennes, vélos, ballons, cerceaux, pédalos, matériel d'art créatifs (stylos, feutres, papiers...). Les enfants choisissent une activité selon leurs besoins et envies du moment. L'équipe d'animation est présente pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, mais encadre également un jeu sportif ou une activité manuelle pour les enfants le désirant. Les enfants qui ne désirent pas faire l'activité proposée peuvent jouer à un jeu libre, avec ou sans les jeux mis à disposition. Un animateur régule les relations entre enfants, et assure la surveillance.

Par ailleurs, le temps du repas est un moment très important. L'équipe d'animation veille à faire de ce moment un temps de discussion et de partage, dans le respect des règles de vie en collectivité. Les enfants de maternelle mangent avec les CP dans une salle séparée des élémentaires (Craponne). Cela permet aux plus jeunes de manger dans un environnement plus calme, et en plus petit nombre. Ceci a aussi pour but que les enfants de CP aient une transition en douceur dans le passage entre école maternelle et élémentaire. A Jullianges, les maternels sont également dans une pièce qui jouxte la salle des élémentaires. Des enfants d'élémentaire volontaires mangent avec eux. Cela a pour objectif de développer l'entraide, et de s'approprier mutuellement des compétences. Lors du repas, différents objectifs sont poursuivis :

- Sensibiliser les enfants à l'importance de manger équilibré : les enfants sont invités à goûter l'ensemble des aliments sans être pour autant forcés. Des portions adaptées à leurs envies leurs sont données.
- Développer les habiletés motrices des enfants, et favoriser l'autonomie : apprendre à se servir l'eau seul, utiliser ses couverts de façon adaptée, apprendre à couper...
- Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire : se resservir plutôt que de prendre une grosse portion et ne pas la finir est encouragé.
- Sensibiliser les enfants au développement durable : les aliments non mangés sont donnés aux poules présentes à l'école maternelle
- Apprendre aux enfants le sens du service : les enfants débarrassent leurs couverts, et passent la balayette sur leur table.

En fin de repas, un temps de retour au calme est proposé aux enfants. Un temps de silence est proposé, suivi d'un temps de discussion entre les enfants et l'équipe d'animation s'ils le souhaitent. Cela est l'occasion pour eux de poser des questions, de soumettre de nouvelles idées de fonctionnement, de dire ce qu'ils aiment ou non, ce qu'ils aimeraient faire...dans l'objectif de les rendre acteurs de leurs temps périscolaires. Après le repas, les enfants ont de nouveau un temps de jeu en extérieur afin de retourner en classe dans des conditions adéquates.

A la fin du temps méridien, un temps d'échanges à lieu avec l'équipe enseignante. Cela permet de faire le lien entre le temps scolaire et périscolaire afin de faire remonter les informations importantes concernant les enfants : conflits à surveiller entre enfants, enfant qui semble triste, information donnée par une famille...

### **Les objectifs du temps du soir :**

Le temps du soir est composé d'un temps de goûter fourni par les familles, de 16h30 à 16h45.

À la suite de celui-ci, différentes activités sont proposées :

- Lundis et jeudis soir : temps de devoirs/aide aux devoirs : les enfants sont encadrés par un animateur et un bénévole selon disponibilités de ce dernier. Les enfants ont la possibilité de travailler seul, ou en petits groupes afin de s'entraider. L'animateur vérifie le travail effectué et apporte son aide et soutien en cas de besoin. Les familles inscrivent leurs enfants, ce temps est sur la base du volontariat.
- Activités manuelles : selon les saisons et les moments forts de l'année : fêtes de fin d'année, Pâques, Halloween, les saisons...
- Activités sportives : jeux de ballons, jeux coopératifs
- De façon épisodique dans l'année : chasse aux œufs en extérieur, goûter au parc, pique-nique, initiations sportives proposées par les associations du secteur, médiathèque, soins aux poules et aux plantes, sensibilisation au harcèlement, sensibilisation à l'environnement avec le ramassage des déchets...

### **C) L'apprentissage de la vie en collectivité :**

Les activités et temps du périscolaire sont l'occasion pour les enfants de vivre ensemble et de partager des moments collectifs.

Dans le but d'aider les enfants et leurs familles à discuter du comportement de leur enfant sur ces temps, un « permis à points », en concertation avec les élus, a été mis en place (école élémentaire de Craponne). Ce dernier est un outil qui permet de faire le lien entre la maison et les temps d'accueil. L'enfant perd des points lorsqu'il a un comportement inadapté, et à la possibilité d'en gagner à nouveau lorsqu'il est dans une dynamique de changement et d'évolution vers une attitude positive. Lorsque trop de points sont perdus, un rendez-vous est planifié avec l'enfant, sa famille, un responsable du centre social, et un élu. L'objectif est de cerner le « pourquoi » de ce comportement de l'enfant, les origines du problème qui l'amène à avoir un comportement inadapté afin de trouver ensemble des solutions.

A Julliangès, la liaison entre la maison et les temps périscolaires se fait de façon moins formelle, cela passe beaucoup par l'oral, lors des temps d'accueil et de départ des enfants. En cas de besoin, un rendez-vous à lieu dans les mêmes modalités que dans les écoles de Craponne.

*Dans le cas où l'enfant a un comportement violent, dangereux pour lui-même ou les autres, une exclusion temporaire ou définitive peut être prononcée en concertation avec les élus. Cette possibilité est envisagée uniquement dans le cas où aucune solution n'est possible pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant, des autres enfants, et de l'équipe d'animation.*

## D) Composition de l'équipe d'encadrement :

Afin d'encadrer ces différents temps, une équipe œuvre au quotidien

Mr Laurent Mirmand Président du CCAS  
Mme Christine Lagier Vice-Présidente du CCAS

**Pilotage centre social Animation pour tous**

Isabelle BOYER Directrice CCAS comptabilité-RH

Michelle BOUTHERON Directrice Animation globale

Pépita MICHEL-GARRIDO Référente famille et personnes fragiles

Vaélie LIEUTAUD Accueil partage Animatrice adultes

Saïène GALLÉGO Responsable Péri-scolaire et ALSM

Estelle ROCIPON Adjointe Enfance Animatrice atelier cuisine

Florian REYJAL Responsable Service Jeunesse

Gaëtan LEFEVRE Animateur Jeunesse

**Secteur Enfance**

**Secteur Jeunesse**

**Equipe animation enfance Craponne**

Charies-Eie BOURGEOIS Aide maternelle Animateur péri-scolaire

Auréli ESTABLE Animatrice péri-scolaire Expression

Nadine LECAILLON ATSEM : Animatrice péri-scolaire et ALSM

Laurance PLANET Animatrice péri-scolaire et ALSM

Isabelle De Freitas Machado Apprentie CAP AEPE

**Equipe animation enfance Jullanges**

Muriel CHAMPAGNAC Animatrice péri-scolaire Aide maternelle

Chantal GIMENEZ Animatrice péri-scolaire

Véronique LAURENT Aide maternelle Animatrice péri-scolaire

Emilie Carle Apprentie CAP AEPE

### École de Jullanges :

- 1 directrice **Cyprès Centre Social du CCAS de Craponne** diplômée : CAFERUIS
- 1 responsable du service péri-scolaire diplômée : DEES
- 1 Adjointe à la responsable qui intervient tous les jeudis soir diplômée : BPJEPS
- 3 animatrices diplômées : BAFA / CAP Petite Enfance
- 1 animatrice en formation : CAP AEPE en apprentissage

### Écoles de Craponne/Arzon :

- 1 directrice **Cyprès Centre Social du CCAS de Craponne** diplômée : CAFERUIS
- 1 responsable du service péri-scolaire diplômée : DEES
- 1 Adjointe à la responsable qui intervient tous les lundis soir diplômée : BPJEPS
- 3 animateurs diplômés : BAFA / CAP Petite Enfance
- 1 animatrice en formation : CAP AEPE en apprentissage
- 1 animatrice non diplômée

Dans les 2 écoles maternelles, les ATSEM/aide-maternel sont également présentes sur certains temps péri-scolaires. De fait, les plus petits ont une personne qu'ils voient tout au long de la journée, ce qui est rassurant pour eux. Cela permet aussi de pouvoir communiquer avec les parents sur le déroulé de la journée entière de leur enfant.

En soutien aux équipes d'animation, les professionnels du Centre Social assurent également une fonction d'encadrement ponctuel auprès des enfants. Cela passe par le remplacement des animateurs absents, mais également en effectuant un travail de soutien auprès des équipes, et dans un souci de connaissance des familles.

Des temps de « café parents » ont lieu plusieurs fois dans l'année dans les écoles avec la référente familles et la responsable du service périscolaire. Ces temps poursuivent plusieurs objectifs :

- Faire du lien avec les parents, proposer un temps convivial
- Connaître les familles, repérer les personnes fragiles
- Présenter les activités du centre social/ALSH/Service Jeunesse
- Recueillir les paroles des familles, leurs avis sur les services proposés

### III- Présentation de l'accueil de loisirs extra-scolaire et mercredis

#### A) L'accueil de loisirs extra-scolaire : un service à destination des familles

##### Périodes d'ouvertures

Les mercredis (hors vacances) : de 7h45 à 18h

Les Petites vacances (hors vacances de fin d'année) : de 7h30 à 18h

Les vacances d'été (hormis les 3 derniers jours d'août) : de 7h30 à 18h

##### Taux d'encadrement :

Le temps d'accueil de votre enfant est soumis à la réglementation Jeunesse et Sports. De fait, lors de l'accueil de votre enfant, le taux d'encadrement sera à minima de :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

##### Composition de l'équipe d'animation :

- Titulaire du BAFA, ou CAP petite Enfance ou titre ou diplôme figurant sur la liste arrêtée par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports pour 50% de l'effectif.
- Stagiaire BAFA, titre ou diplôme figurant dans la liste précitée pour le BAFA pour 30% de l'effectif maximum.
- Personnes non qualifiées pour 20% maximum de l'effectif requis

##### Taux d'encadrement pour la piscine :

- 1 animateur pour 5 enfants maximum de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants maximum de plus de 6 ans

#### B) Déroulement de la journée

##### 7h30 – 9h : Temps d'accueil du matin

Le temps d'accueil du matin est un moment très important. En effet, c'est le moment de la séparation pour l'enfant, mais aussi pour l'accompagnant. Il est primordial que l'enfant se sente accueilli individuellement, mais également d'être à l'écoute du parent. C'est aussi un moment de transmissions d'informations, et un temps de réassurance des parents si besoin. Lors de ce temps, une personne de l'équipe de direction du centre social est toujours présente. Cela permet de faire le lien avec les familles, de les connaître, dans l'objectif de proposer un accueil de qualité.

L'accueil se caractérise par des arrivées échelonnées. Il s'agit d'un temps où l'enfant est accueilli en douceur, et pour lequel les activités ne sont pas structurées. Il est permis à l'enfant d'être « inactif », de simplement se reposer ou de discuter avec l'animateur.

L'espace est aménagé de façon à permettre le calme et l'activité individuelle :

- Mise en place de coins dessins, aménagement d'un coin bibliothèque
- Mise en place de différents petits ateliers au choix de l'enfant : dessins, jeux de dinette...
- Les enfants peuvent aussi jouer en groupe, s'asseoir au sol, discuter entre copains ou avec un animateur.

### **9h – 11h30 / 14h30 – 16h : Temps d'activité**

A partir de 9h, les enfants passent aux toilettes, puis rejoignent chacun leur groupe respectif : 3/5 ans ou 6/11ans.

Un temps d'activité est proposé pendant environ 1h (ou moins pour les petits), suivi d'un temps de jeux libres, puis la proposition d'une nouvelle activité, ou la continuité de celle commencée. Les activités sont définies par un programme élaboré par l'équipe d'animation et les responsables. La diversité des activités à pour but de permettre à tous les enfants d'exprimer leur potentiel, leurs prédispositions. De fait, des activités variées sont proposées : activités manuelles, sportives, culturelles, grands jeux...

### **Organisation générale du programme des vacances :**

- 2 intervenants extérieurs / semaine : entraîneur sportif, action de sensibilisation (environnement, prendre soin de soi...), culturel (musique, danse...) ...
- 1 sortie à l'extérieur de Craonne : accrobranche, spectacle, visite culturelle, cinéma, piscine, bowling...
- Des activités manuelles
- Des jeux coopératifs, sportifs, chasses aux trésors...
- 1 temps convivial avec les parents : spectacle, expo photos, goûter...

### **13h30 -15h30 : Temps calme/sieste**

Pour les enfants de – 6 ans, un temps calme couché est proposé en deux temps. Tout d'abord, il y a un temps de lectures ou d'écoute d'un morceau de musique dans la pénombre. Suite à cela, les enfants qui sont endormis font la sieste le temps nécessaire, jusqu'à 15h30 maximum. Pour ceux qui ne dorment pas et qui souhaitent se lever, un temps calme est proposé (dessins, lectures, puzzles... avant de commencer une activité à 14h30.

Pour les enfants de + 6 ans, un temps calme est proposé de 13h30 à 14h. Celui-ci se traduit par un temps de lecture, dessins, sable magique, puzzles... avant de reprendre les activités à 14h.

### **15h30-16h : Temps de jeux libres**

Après l'activité de l'après-midi, les enfants ont de nouveau un temps de jeu libre. Ce temps est apprécié par les enfants. Il leur permet de développer leur imagination, de faire des choix, et de choisir une activité en lien avec leurs envies du moment : jeu sportif, plus calme, manuel, intellectuel...

### **16h-16h30 : Temps du goûter fourni par les familles**

Le temps du goûter est un moment de partage, convivial, et de détente. Il permet aux enfants de reprendre de l'énergie dans l'attente du souper. Cela est aussi l'occasion de faire un point sur l'importance du bien manger, de l'équilibre alimentaire, et de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage.

### **16h30-17h : Jeux encadrés par l'équipe d'animation**

Des jeux de société, ou extérieurs, selon le temps sont proposés par l'équipe d'animation aux enfants qui le souhaitent. Plusieurs jeux sont proposés, les enfants choisissent ce qui leur convient.

### **17h-18h : départs échelonnés**

Le moment du départ est un moment très important. Il s'agit d'un moment de transmissions d'informations aux familles sur le déroulé de la journée de leur enfant.

Les parents doivent recevoir toutes les informations nécessaires sur les activités réalisées, le comportement de leur enfant durant la journée, son bien-être... de façon à ce que les parents puissent être en confiance avec l'équipe d'animation, et se sentir libres d'exprimer leurs éventuelles inquiétudes, interrogations... Un membre de la direction du centre social est toujours présent lors de ce temps de départ des enfants.

## **IV- Valeurs et objectifs portés par les accueils extra et périscolaire**

### **A) Le rythme de l'enfant**

Le respect du rythme de l'enfant est une préoccupation centrale de l'équipe d'animation. En effet, pour son bien-être, l'enfant a besoin que son rythme soit respecté, de fait l'équipe d'animation veille à :

- Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activités, les temps calmes, et de repos des enfants
- Aider les enfants à se repérer dans les lieux et à identifier les animateurs
- Organiser avec un soin particulier la transition entre chaque étape de la journée.
- Adapter les activités aux besoins des enfants selon leur âge

**Nous prêtons une attention particulière à la place du jeu** à l'Accueil de Loisirs parce que :

- Le jeu est un élément déterminant dans la construction et le développement de l'enfant. Il participe à son développement moteur, sensoriel, social, cognitif et affectif
- Dans toutes les cultures, les jeux font partie du patrimoine culturel
- Chez l'enfant, le jeu est naturel, c'est sa première activité.
- C'est par le jeu que l'enfant découvre son environnement matériel et humain.

Différents temps de jeux sont proposés aux enfants :

- Des temps de jeu « dirigé » où l'animateur énonce des règles que les enfants respectent pour pouvoir jouer.
- Des temps de jeu « libre » : du matériel est mis à disposition des enfants qui jouent de façon autonome, seuls, ou en groupe. Ces temps de jeux « libres » constituent une activité à part entière, et sont essentiels au développement de l'enfant.

### **B) Un droit aux loisirs de qualité**

L'accueil de loisirs défend le fait que l'accès aux loisirs est un droit pour tous. L'accès aux loisirs, au sport et à la culture est d'ailleurs inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). De fait l'accès aux loisirs de qualité est fondamental. Les tarifs proposés à l'accueil de loisirs varient en fonction du coefficient familial afin d'en permettre l'accès à tous. Les enfants y sont accueillis quel que soit leur milieu d'origine, culture, religion, handicap.

Les enfants en situation de handicap peuvent bénéficier, si nécessité, de l'accompagnement par un animateur supplémentaire en mettant en place un partenariat avec le Dahlrir.

L'accueil de loisirs propose des loisirs de qualité ; ceux-ci sont assurés par l'équipe d'animation, mais également par des intervenants extérieurs.

Dans la mesure du possible, les intervenants sont issus du tissu associatif local, ou proches géographiquement. Cela a pour but de réduire les coûts des activités, de faire travailler les personnes du secteur, mais surtout d'inscrire les enfants dans leur territoire. En travaillant avec les associations locales, les enfants ont la possibilité d'accéder à des loisirs de qualité, et s'essayent à des activités qu'ils pourront ensuite pratiquer régulièrement s'ils le souhaitent. Ainsi, les enfants vont régulièrement à la médiathèque où des animations à thèmes leurs sont proposées, vont participer à des sessions de « micro-folie », et pratiquent des activités intergénérationnelles dans les Ehpad de Craponne.

### **C) Être acteur de ses loisirs**

L'accueil de loisirs se veut aussi être un lieu de sociabilisation, d'apprentissage de la vie en collectivité, et d'acceptation de la différence. L'équipe d'animation s'efforce de créer un climat de bienveillance, d'entraide mutuelle, de respect et d'écoute entre tous.

Afin de favoriser cela, les enfants et leurs familles sont placés en tant qu'acteur de leurs loisirs. Les enfants sont consultés après les activités pour qu'ils puissent exprimer comment ils ont vécu l'activité. Il leur est aussi demandé ce qu'ils aimeraient faire. Leurs idées servent à établir les futurs programmes.

Les familles sont invitées à des temps conviviaux à chaque vacance. Lors de ces temps, cela permet d'échanger avec les parents afin de recueillir leur niveau de satisfaction du service qui leur est proposé. Des enquêtes de satisfaction leurs sont également données afin qu'ils puissent exprimer de façon anonyme ou non leurs ressentis. L'objectif est de réajuster nos pratiques afin de coller au maximum aux attentes et besoins des familles du territoire.

## **Conclusion**

Le projet pédagogique est un outil pour l'équipe d'animation, et pour les nouveaux animateurs. Il expose notre fonctionnement et nos valeurs. Il permet aux familles de prendre connaissance de nos valeurs, et de trouver un mode de garde en accord avec ce qu'elles souhaitent pour leur enfant.

Il permet aux familles de prendre connaissance de nos valeurs, et de trouver un mode de garde en accord avec ce qu'elles souhaitent pour leur(s) enfant(s). Le projet sera systématiquement envoyé aux familles lors des premières inscriptions de leur enfant à l'accueil de loisirs.

Ce projet n'est cependant pas « figé ». Tout au long de l'année, selon les retours des enfants, des parents, de nouvelles idées et peut être modes de fonctionnements seront amenés à se mettre en place.

En effet, il est important que les propositions du service soient en accord avec les besoins et attentes des familles. De ce fait, il nous semble très important d'être ouvert au dialogue et au changement lorsque cela est nécessaire et va dans un objectif de progression.

Les responsables du centre social se tiennent donc à l'écoute des familles, des temps d'échanges sous la forme de « comité d'usagers » ont lieu régulièrement dans l'année. Peu de parents sont présents à ces rencontres, dès lors, plusieurs questions sont en cours : comment impliquer plus les parents dans les décisions liées à l'accueil de loisirs ? Comment faire venir plus de parents à ces instances ? Un travail sur la forme, la fréquence, le moment de proposer ces temps, est donc en construction.

